

Courrier des Retraités

75

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2025

2025



Puisqu'il faut mettre
les points sur les "i"

6

Panorama des
prélèvements obligatoires

20

Ne perdons pas
le Nord !

25



ÉDITORIAL

Regarder la situation en face 3

RETRAITES ET RETRAITÉS

Le Conseil des prélèvements obligatoires (CPO) et les retraités 4

Coalition contre le pouvoir d'achat des retraités 5

Puisqu'il faut mettre les points sur les "i" 6

Coût de la retraite des fonctionnaires 7

Le COR se penche sur les pensions des réversion 8

NOS FÉDÉRATIONS

Non indexation des retraites : la CFR s'était opposée 10

6 juillet 2024 : Vol inaugural d'Ariane 6 11

SANTÉ-AUTONOMIE

Les tarifs des mutuelles vont encore augmenter 12

Réanimer un noyé 13

Les dons d'organes et de tissus humains 14

La cataracte et les Seniors 15

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE

Points de repère 16

La rubrique économique et sociale 17

La fiscalité des successions 18

Noter les Etats... comme à l'école 19

Panorama des prélèvements obligatoires (PO) 20

L'énergie des estuaires 22

MONDE

Un intergroupe au Parlement Européen pour les seniors ? 23

Abdul Kader Khan,
bienfaiteur de son pays ou diabolique savant véreux ? 24

LOISIRS-CULTURE

Ne perdons pas le Nord ! 25

La bête du Gévaudan 26

Le débarquement de Provence en 1944 28

Qu'est-ce que la sérendipité ? 29

Le Champagne rosé 30

Les influence de Claude Monet 31

Des choses inutiles à savoir 32

Les bons mots de Pivot 33

Des idées de lecture 34

Courrier des lecteurs 35

Mots croisés de Niala 9

A nos lecteurs

La France traverse une période de son histoire agitée au vu de l'instabilité politique actuelle.

Cela ne doit pas nous faire dévier des objectifs de nos Fédérations pour qui la défense des retraites et des retraités est la raison d'être.

Notre pouvoir d'achat est mis à mal depuis de nombreuses années, en raison notamment des reports successifs d'indexation par rapport à l'inflation.

En cette période de vœux, nous ne pouvons que souhaiter que les retraites cessent de constituer une variable d'ajustement budgétaire.

Au moment où vous recevrez votre journal, le "Courrier des Retraités", les fêtes de fin d'année seront terminées et nous espérons qu'elles auront été pour vous de beaux moments d'affection, d'amitié et de convivialité.

Soyez sûrs qu'en 2025 nous resterons toujours auprès de vous pour la défense des retraites.

Nous serons toujours à vos côtés, au travers de nos partenaires, pour vous aider dans les méandres administratifs qui concernent les dossiers de retraites ou de réversion

Je souhaite, pour vous et ceux qui vous sont chers, une très belle année 2025.

JEAN-LUC OURGAUD

Abonnements au Courrier des Retraités

- 1) Abonnement collecté par l'intermédiaire des associations adhérentes à l'UFR-rg ou la FNAR : 5 € par an pour 4 numéros
- 2) Abonnement individuel : 10 € pour 4 numéros à suivre (parution début janvier, avril, juillet et octobre).

Montant des abonnements à adresser à UFR-rg : Tour Puccini – 20/22, avenue de Choisy – 75013 Paris – Tél : 01 43 42 09 37



COURRIER DES LECTEURS

André S. par courrier Pantin

Il s'insurge contre la décision de prélever sur l'Agirc le financement de la promesse des pouvoirs publics d'améliorer la situation des petites pensions.

Réponse : C'est aussi notre avis. Les pouvoirs publics devraient avoir pensé à financer leur promesse sans solliciter une caisse de retraite dont les ressources appartiennent à ses cotisants et ses retraités

André R. par courriel

Il félicite la revue pour la qualité et la diversité des articles, courts et bien documentés.

Réponse : Les qualités que vous re-

connaissez à la revue sont celles que nous voulons lui donner. Votre message nous incite à poursuivre. Merci cher lecteur et n'hésitez pas à en faire bénéficier vos proches.

Thérèse S. par courrier Evreux

Elle nous fait part de sa grande satisfaction à la lecture de la revue et accompagne son courrier d'un généreux chèque.

Réponse : Merci madame de nous encourager à poursuivre nos efforts et nos félicitations pour avoir, à 96 ans, conservé votre curiosité intellectuelle.

Bernard B. par courriel

Lecteur fidèle et attentif d'une revue dont il apprécie la qualité et la clarté des articles, il signale une erreur dans

la page 22 du n° 74 : Guillaume IX d'Aquitaine est mort le 10/02/1126. C'est son fils Guillaume X qui est mort en 1137 à St Jacques de Compostelle. **Réponse :** Merci cher lecteur de votre rigueur, vous avez raison. Nous sommes désolés pour cette confusion. Nos lecteurs vont corriger.

Pierre R. par courrier 75012

Ce fidèle lecteur, non content d'avoir abonné des membres de son entourage à la revue, nous adresse un chèque généreux pour nous aider à élargir sa diffusion.

Réponse : Nos remerciements pour sa fidélité et ses encouragements. Merci Pierre"

FAITES LE CONNAÎTRE AUTOUR DE VOUS et, si vous cherchez une idée cadeau originale, offrez, à l'aide du bulletin ci-dessous, un abonnement d'un an à un ami ou une relation qui ne nous a pas encore rejoints.

Abonnement individuel : **10€** (4 numéros par an)

PARRAINAGE

Abonnez un ami au Courrier des Retraités

■ Personne à abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

E mail :

Comment avez-vous connu notre revue ? :

■ De la part de :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

**À retrouver rempli à : UFR-rg
Tour Puccini – 20/22, avenue de Choisy – 75013 Paris
à l'attention de Madame Nicole Breton Paillard
accompagné d'un chèque à l'ordre de UFR-rg d'un montant de 10 € (4 numéros)**

Courrier des Retraités n° 75 : Janvier - Février - Mars 2025

Publication trimestrielle diffusée par abonnement
Prix au numéro : 2,50 euros

■ Directeur de publication : Jean-Luc Ourgaud

■ Rédacteur en chef : Christian Bourreau

■ Secrétaire de la rédaction : Sophie Lacoste

■ Rédacteurs : J-Michel Bourse, Philippe Chabaneix, Pierre Conti, Etienne Copel, Brigitte Lemaire, Fr-Xavier Lehmann, Dominique Marot, Geneviève Méliwa, Jacky Sampic, M-Claude Soumy

Toute reproduction est interdite sauf autorisation de la Rédaction

■ Union Française des Retraités – Régime général UFR-rg (association loi 1901) - Tour Puccini – 20/22, avenue de Choisy – 75013 Paris
Tél. : 01 43 42 09 37

■ Courriel : ufr@wanadoo.fr

■ Site Internet : www.retraites-ufr.fr
www.courrierdesretraites.fr

■ Commission paritaire : 0628 G 88165 – Dépôt légal : 7477 - ISSN : 1950-4470

■ Maquette : www.benoitleduc.fr - 06 72 10 86 35

■ Imprimeur : PUBADRESSE
52 rue Constantin Pecqueur - 95150 Taverny - 01 34 18 39 95



Fondation pour le
Logement Social
Maisons de Vie et de Partage

INCLURE PAR LE LOGEMENT C'EST NOTRE ADN



AGATHE

Locataire depuis 5 ans à la **Maison de Parm** à Saint-Étienne.



CLÉMENT

Locataire depuis 5 ans à la **Maison St Joseph** à Versailles.



PACÔME

Locataire depuis 3 ans à la **Maison Clos Bartimée** à Bayeux.



REJOIGNEZ-NOUS POUR TRANSFORMER DES VIES !



Comme Agathe, Clément et Pacôme, plus de 120 jeunes adultes porteurs de handicap trouvent un foyer stable dans nos Maisons de Vie et de Partage. **Aidez-nous à ouvrir de nouvelles Maisons dans la Loire, la Haute-Loire, la Moselle et la Seine-et-Marne.**

Votre soutien permettra ainsi à 15 jeunes adultes porteurs de trisomie de bénéficier d'un logement pérenne dès la fin de l'année, dans une deuxième maison à Saint-Étienne (voir photo).

Ensemble, faisons la différence !



Scannez ce QR Code
ou rendez-vous sur :

WWW.FLS-FONDATION.ORG



BÉNÉFICIEZ DE DÉDUCTIONS FISCALES.

75% de vos dons sont déductibles de votre IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) dans la limite de 50 000 €,

66% de votre IR (Impôt sur le Revenu) dans la limite de 20% de votre revenu imposable net.

©FK Agency - Egga